



COMMUNE DE RODEMACK

LE MOT DU MAIRE

Rodemack, le 12 octobre 2020

NOUVEAUX HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI: 8h30-12h / 13h30-16h30
MARDI: FERME / 13h30-20h
MERCREDI: 8h30-12h - FERME
JEUDI: 8h30-12h / 13h30-18h
VENDREDI: 8h30-12h - FERME

ANNULATION DU REPAS DES AINÉS

La crise Coronavirus nous oblige
à annuler certains événements
dont le repas des aînés.

COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Nos élus vous représentent dans
les commissions suivantes :

Commission tourisme :

Christelle MAZZOLINI

Commission Environnement :

Olivier KORMANN

Commission Mobilité :

Olivier KORMANN

Commission Travaux :

Franck CZACHOR

Commissions dont les ajouts
seront actés au prochain conseil
communautaire :

Commission GEMAPI :

Christian TEITGEN

Commission Culture :

Olivier KORMANN

Interdiction d'accès au city stade

Suite à des dégradations et en vue
de sa réfection, l'accès au city
stade est interdit jusqu'à nouvel
ordre.

Chères Rodemackoises, chers Rodemackois,

Malgré la crise sanitaire, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions, les clubs de Rodemack ont repris les championnats et les activités du foyer socio-culturel sont à nouveau le quotidien de nos enfants. Une éclaircie après une fin de saison 2019-2020 difficile. Permettez-moi, dans ce contexte, de vous souhaiter à toutes et tous une belle année scolaire, des activités épanouissantes pour vous et vos enfants, et de bons résultats sportifs pour nos différents clubs. Cependant, restez vigilants car le virus est prompt à se propager. Il faut absolument continuer à se protéger et respecter les gestes barrières.

En cette période délicate, la priorité s'est portée sur la rentrée de nos enfants et sur les aménagements du Foyer pour accueillir les activités extra-scolaires. En effet, en plus des travaux habituels de gestion des espaces verts, les ouvriers communaux ont entrepris des travaux de peinture et de plomberie dans les écoles et au Foyer socio-culturel. Dans les prochains mois, les travaux vont se poursuivre pour rafraîchir la maison d'animation rurale, qui n'est plus en état de recevoir du public à l'étage. Dans ce domaine, comme dans d'autres, nos agents sont mis à contribution. Aussi, je souhaite les remercier sincèrement pour leur implication.

Autre urgence, la démolition de la ruine, devenue dangereuse, située à côté de l'épicerie. Les travaux ont été réalisés en septembre et nous devrions réceptionner le chantier dans les prochains jours. En parallèle, nous avons constitué un comité consultatif du pôle commercial et artisanal (maison Starck) en intégrant comme prévu des personnes non élues, à savoir un rapporteur des riverains (Monsieur Zosi) et un rapporteur des commerçants (Monsieur Beauviche). Nous sommes désormais organisés pour finaliser le dossier permis de construire avec le maître d'œuvre.

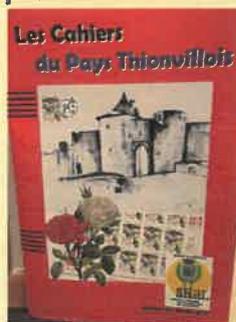
Avec la rentrée des classes et le retour du mauvais temps, les problématiques de sécurité aux abords de l'école Jean-Marie Pelt sont réapparues. Le sujet est sérieux mais délicat à traiter car il n'y a pas de solution miracle. Quelle que soit la décision que nous prendrons, cela aura des conséquences positives pour certains, contraignantes pour d'autres. Sans compter que nous ne devons pas reporter le problème ailleurs.



LES CAHIERS DU PAYS THONVILLOIS

Découvrez une étude fouillée sur l'histoire du bourg de Rodemack par Jean-Denis Laffite, archéologue ingénieur de recherche à l'INRAP.

La revue est en vente 10€ à la mairie, à deux pas du lavoir et à la poste.



Environnement / chenilles

La commission environnement vous propose une conférence organisée avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) le 7 novembre à 17h au Foyer : « Protéger les Oiseaux pour protéger l'Homme », abordant également la problématique des chenilles et la construction de nichoirs

Enregistrement de votre adresse e-mail

Rendez-vous sur notre site internet :
www.mairie-rodemack.fr

ou scannez ce QR Code



C'est pourquoi, nous avons proposé d'entamer une réflexion de fonds avec tous les protagonistes. Dans ce contexte, j'ai invité les parents d'élèves et les enseignants à une réunion pour établir un diagnostic, identifier les contraintes et les responsabilités de chacun. Nous en profiterons pour constituer un comité consultatif, en y intégrant des parents et des enseignants. Ensemble, avec les élus en charge du dossier, je souhaite que des solutions nouvelles soient testées et évaluées rapidement sur le terrain, avant, le cas échéant, d'investir de l'argent public.

Enfin, permettez-moi de vous dire quelques mots au sujet du projet de maison médicale. Nous avons désormais notre socle de professionnels de santé nécessaire pour constituer le dossier auprès de l'Agence Régionale de Santé. Et, dans les semaines qui viennent, nous nous pencherons sur le dossier d'appel d'offres en vue de choisir la maîtrise d'œuvre.

En parallèle de tous ces projets, il nous semble également important de moderniser notre communication. Au lendemain de notre élection, nous avons lancé la page Facebook (Mairie de Rodemack), qui a tout de suite connu un grand succès. Aujourd'hui, nous lançons la deuxième phase de notre projet : la communication par courriels.

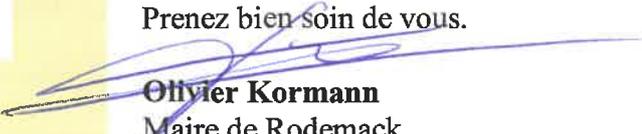
Il faut que nous nous organisions pour que les informations arrivent au plus vite dans chaque foyer, particulièrement en cette période de gestion de crise COVID. Ainsi, nous privilégierons à l'avenir la communication par courriel. Cette formule nous permettra de vous informer en temps réel lorsque quelque chose d'important se passe sur notre commune : coupure d'eau ou d'électricité, démarrage de travaux, arrêtés de circulation, ... Elle nous permettra aussi de vous transmettre, de manière plus écologique, les mots d'information ou les comptes rendus du conseil municipal. Des versions papier seront toujours disponibles en mairie et affichées sur les panneaux officiels. Et si vous ne possédez pas d'équipement informatique ou si vous n'êtes pas à l'aise avec cette technologie, vous pouvez nous renvoyer le coupon ci-joint en indiquant que vous souhaitez continuer à recevoir la version papier.

Cette transition se fera en respectant la protection des données privées. C'est pourquoi, nous vous demandons aujourd'hui de vous inscrire en remplissant le formulaire que vous trouverez sur le site internet de la mairie : www.mairie-rodemack.fr, sur le QR code ci-contre, ou en nous renvoyant le formulaire papier.

Comme vous le constatez, la crise COVID ne nous empêche pas d'avancer. Le conseil municipal dans son intégralité est pleinement engagé pour faire progresser Rodemack. Mais, comme nous nous y étions engagés, nous attachons beaucoup d'importance à la concertation et au dialogue, d'où les débats publics et les comités consultatifs.

Comptez sur nous pour vous informer régulièrement. Avec cette nouvelle plateforme de courriels, nous aurons l'outil adéquat pour le faire de manière encore plus efficace.

Prenez bien soin de vous.


Olivier Kormann
Maire de Rodemack



COMMUNE DE RODEMACK

Inscription Newsletter

La communication par email sera utilisée pour la transmission des comptes-rendus de conseil municipal, des mots du maire, mais aussi des informations de nos commissions, des alertes (météorologique, syndicat des eaux,...) ou des informations sur des événements culturels ou sportifs.



Vous pouvez souscrire dès aujourd'hui à nos publications en vous inscrivant sur le site de la mairie ou en scannant le QR-Code ci-contre.

Toutefois, en cas de difficultés pour vous inscrire sur notre site, vous pouvez également nous transmettre votre adresse email en nous retournant le formulaire papier ci-dessous :



Demande d'inscription à la newsletter de la Mairie de Rodemack

Nom : Prénom :

Adresse e-mail : @

- souhaite recevoir les communications de la Mairie de Rodemack par email à l'adresse ci-dessus,
- confirme avoir pris connaissance et accepter la politique de confidentialité de la Mairie de Rodemack, disponible sur le site internet de la Mairie de Rodemack.

Merci de cocher les deux cases ci-dessus.

Signature :

Conscients que certains d'entre vous peuvent préférer recevoir une version papier de nos communications, nous vous invitons alors à retourner en mairie le coupon ci-dessous indiquant votre souhait de recevoir les communications au format papier.



Demande de version Papier des communications de la Mairie de Rodemack

Nom : Prénom :

Adresse :

- souhaite recevoir les communications de la Mairie de Rodemack au format papier. Ces communications seront donc déposées dans ma boîte aux lettres comme par le passé.

Signature :

